



# FORMATION HORS-SÉRIE

## LES TAXES POUR OSBL | OBNL

En collaboration avec notre partenaire en fiscalité : RCGT



**Incontournable !**  
Formation en « Teams »  
Nombre de places limitées  
Format interactif de 3 heures  
**Inscrivez-vous rapidement !**

Vous êtes un organisme sans but lucratif (OSBL) et vous désirez obtenir plus d'information sur vos obligations en matière de perception et de gestion des taxes? Cette formation vous aidera à répondre aux questions que vous vous posez lorsque vient le temps de réclamer les taxes que vous avez payées. *Cette formation a été conçue pour vous !*

### Le but de cette activité :

Cette activité de formation a pour but de présenter aux OSBL, les principes généraux de la taxation. Elle s'adresse à tous les gestionnaires employés ou bénévoles, ainsi qu'aux membres des conseils d'administration.

La formation comprendra une section définissant les obligations et responsabilités des organismes. Suivra une partie expliquant comment procéder au calcul des taxes, des remises, des exactions et des exonérations.

Finalement, la formatrice présentera les modalités relatives aux travailleurs autonomes.

À NOTER : les organismes de bienfaisance, ou les œuvres de bienfaisance sont soumis à certaines caractéristiques fiscales différentes, car ils sont exclus de la définition d'OSBL. Une activité de formation leur sera consacrée spécifiquement le lendemain.

## VOTRE FORMATRICE : **Guylaine Dallaire, CPA, CA, M. FISC.**

Mme Dallaire dédie l'essentiel de son temps à conseiller ses clients dans le but de maximiser les différentes structures afin que les résultats soient des plus performants en matière de fiscalité, incluant TPS et TVQ. Elle est reconnue pour sa persévérance et sa créativité et est une consultante recherchée. Elle effectue de la formation à la COMAQ depuis plus de 20 ans et a été conférencière à de nombreuses occasions auprès d'associations.

Elle enseigne à l'Université de Sherbrooke au programme de la maîtrise en fiscalité. Elle est l'auteure de deux volumes de référence, dont un en matière municipale et l'autre dans le domaine de la santé.

**Date de la formation :** 9 juin 2021 | 9 :00 à midi | 3 heures

**Date limite d'inscription :** 8 juin 2021 | Nombre de places limité

**Endroit :** FORMAT WEB EN TEAMS |

**Un lien sera envoyé la VEILLE par courriel à chacun des participant-e-s**

**Coût :** RLSQ : 125 \$ +taxes      CQSA : 195 \$ +taxes      Non membre 230 \$ +taxes

### **Inscription et paiement en ligne**

VEUILLEZ consulter la politique d'annulation lors de votre inscription.

Pour les gestionnaires et  
les membres des CA

FORMATION

OSBL

2021  
2022



Regroupement Loisir et Sport du Québec et son Centre québécois de services aux associations

4545, Pierre-De Coubertin, Montréal, QC 514 252-3000

info@loisirsport.qc.ca      www.loisirsport.qc.ca